

Le Panorama de presse quotidien de la Région Hauts-de-France



Réalisé par le service Presse de la
Direction de l'Information et de l'Accueil

14 octobre 2016



Ce Panorama de presse est constitué d'une sélection d'articles issus des presses quotidiennes nationales et régionales Nord Pas de Calais - Picardie, classés par thème.

Pour tout complément d'information :

Direction de l'Information et de l'Accueil
Service Presse
Poste (4)6741, (4)6742, (4)6744
Panoramapresse@nordpasdecalspicardie.fr
151 Avenue du Président Hoover - Lille



SOMMAIRE

P - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

(4 articles)



vendredi 14 octobre
2016

Amazon voit très grand à Amiens (211 mots)

Par Isabelle Boidanghein Les chiffres sont éloquentes : 822 000 m³ de stockage desservis...

Page 8



vendredi 14 octobre
2016

Le projet « Zéro Chômeur » testé aux Phalempins ? (567 mots)

par Jean-François Rebischung tourcoing@lavoixdunord.fr TOURCOING 1 Le dispositif Le projet « Zéro Chômeur » d'ATD Quart Monde...

Page 9



vendredi 14 octobre
2016

Le ferroviaire manque de charge ; les sous-traitants suppriment des emplois (380 mots)

VALENCIENNOIS. Les syndicats du ferroviaire tirent la sonnette d'alarme depuis des mois. Ils commencent à peine à être ente...

Page 10



vendredi 14 octobre
2016

Les patrons franciliens plus inquiets que leurs homologues en région (427 mots)

L'Ile-de-France n'échappe pas à la morosité économique. Selon la dernière note de conjoncture de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI...

Page 11

VP2 - TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT...

(3 articles)



vendredi 14 octobre
2016

En piteux état, les voies ferrées vont subir un examen complet

(293 mots)

Transports Par Mickaël Sazine Hier encore, les habitants de l'Oise prenant le train pour al...

Page 13



vendredi 14 octobre
2016

L'Aisne va vers 2020 et au-delà (475 mots)

Certes, le département ne sera jamais au bord de la mer ou au pied des montagnes, mais l'Aisne souhaite plus que jamais ori...

Page 14



vendredi 14 octobre
2016

Mers et Rue remarqués par le jury (315 mots)

Entre le 18 et le 22 juillet, le jury départemental Villes et villages fleuris a sillonné la Somme pour établir le palmarès...

Page 15

VP3 - FUSION, ADMINISTRATION GÉNÉRALE, AFFAIRES JURIDIQUES...

(1 article)

LesEchos
LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE

vendredi 14 octobre
2016

Collectivités : un appel à réformer le statut des agents (414 mots)

Une enquête de l'Association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF) publiée jeudi montre que ces dirigeants de collectiv...

Page 17

VP4 - DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRI, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...

(4 articles)

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

Les éoliennes, poule aux œufs d'or pour les trois villages de l'Enclave (416 mots)

Pierre-Louis Curabet cambrai@lavoixdunord.fr Enclave. «Je vois les éoliennes depuis la fenêtre de ma chambre et je m'imagin...

Page 19

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

En chiffres (93 mots)

35000 Le parc de quinze éoliennes de l'Enclave produira chaque année l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville d...

Page 20

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

Le plus puissant parc éolien du Nord (284 mots)

L'histoire a commencé fin 2008. Le projet éolien de l'Enclave est alors le premier lancé par la société lilloise RP Global,...

Page 21

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

Le CD2E vous dit tout sur l'art de construire performant et responsable (461 mots)

Par Virginie PRUVOST lens@lavoixdunord.fr LOOS-EN-GOHELLE. Tout savoir sur l'art de construire performant et responsable. U...

Page 22

VP8 - CULTURE

(5 articles)

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

Le musée La Piscine a 15 ans : « Une vraie revanche sur le sort »(540 mots)

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIEN GILMAN jgilman@lavoixdunord.fr ROUBAIX. -En 1989, vous arriviez de Poitiers où vous dirigiez l...

Page 24

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

Le top 5 des expos (203 mots)

1.La plus fréquentée. Souvent approchée, jamais égalée, l'exposition « Picasso, peintre d'objets, objets de peintre », temps ...

Page 25

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

Bonnes volontés (162 mots)

Bonnes volontés La Piscine, conversion architecturale exemplaire, tient aussi son succès d'une alchimie, mélange de circons...

Page 26

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

Grand Mix : nouvelle étape dans le projet d'agrandissement

(310 mots)

TOURCOING. La délibération a été adoptée à l'unanimité. Le sujet ne divise pas. Avant que la droite soit aux affaires, la g...

Page 27

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

L'ONL dans des séquences « percussives »(125 mots)

LILLE. Pour son concerto Quarks créé hier soir, Yann Robin a dévolu à l'instrument soliste, le violoncelle, non quelque lig...

Page 28

VP11 - LYCÉES

(9 articles)

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

Comment sont dépensés les 300 millions d'euros pour les lycées ? (397 mots)

PAR LAURENT DECOTTE region@lavoixdunord.fr Région. La semaine dernière, une intersyndicale très large de l'éducation tirait...

Page 30

**Courrier
picard**

vendredi 14 octobre
2016

Changement de logiciels pour les lycées (611 mots)

Bien malin celui qui saura décrypter le nouveau dispositif et dire avec précision si les lycéens picards y perdront par rap...

Page 31

**Courrier
picard**

vendredi 14 octobre
2016

Les lycéens mangeront « local »(266 mots)

Les lycéens mangeront « local » Faire grimper à 70% d'ici à 2021, la part des approvisionnements locaux dans les cantines des...

Page 32

**Courrier
picard**

vendredi 14 octobre
2016

Exit la carte Cursus Picardie (129 mots)

Exit la carte Cursus Picardie Anecdote au regard du reste : la carte « cursus » qui a marqué des générations de lycéens pi...

Page 33

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

La Région annonce finalement que le lycée des Plaines du Nord restera ouvert ! (283 mots)

Grande-Synthe. Mercredi, trois élus de la majorité régionale, Franck Dhersin, Édith Varet, Benjamin Prince, avaient annoncé...

Page 34

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

Lomme sur le point de créer un lycée de la nouvelle chance

(557 mots)

PAR CAROLE MOCELLIN lambertsart@lavoixdunord.fr LOMME. 1État du projet
Le maire Roger Vicot et Olivier Caremelle, adjoint à ...

Page 35

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

Seulement sept lycées en France (243 mots)

Le lycée de la nouvelle chance est un dispositif qui date d'une quinzaine d'années.
Il y en a sept en France selon l'ONISEP...

Page 36

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

En chiffres (66 mots)

97,5 à 100% de réussite au baccalauréat pro en 2016. C'est le taux de réussite
affiché par le lycée de la nouvelle chance à...

Page 37

**Courrier
picard**

vendredi 14 octobre
2016

« Une heure de culture est aussi importante qu'une heure de maths »(508 mots)

Je n'étais pas très bon élève. Comme beaucoup d'autres jeunes de mon âge, les
cours ne me passionnaient pas particulièrement...

Page 38

VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

(1 article)

LA VOIX DU NORD

vendredi 14 octobre
2016

Réouverture de la piscine : le projet de la 3CA « Pour les Nuls »

(587 mots)

par Florence DELSINNE avesnes@lavoixdunord.fr Avesnes-sur-Helpe. Jusqu'ici
rien n'avait véritablement filtré sur le projet ...

Page 40

VP14 - RURALITÉ, DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE, FAMILLE...

(4 articles)

LE FIGARO

vendredi 14 octobre
2016

« Jungle » de Calais : l'État face au casse-tête du démantèlement (2202 mots)

IMMIGRATION Les derniers jours du plus grand bidonville de France sont
comptés. Sauf contordre, la tentaculaire « j...

Page 42

LE FIGARO

vendredi 14 octobre
2016

Mis devant le fait accompli, les maires ruraux résignés (604 mots)

RÉUNIS en congrès annuel à Saint-Vincent-de-Boisset (Loire) le weekend dernier,
les maires ruraux de France semblaient au moins d'a...

Page 45

LE FIGARO

vendredi 14 octobre
2016

Une bénévoles : « J'en ai vu des évacuations en trois ans, mais celle-là, je la sens mal... »(1468 mots)

DANS UN FROID piquant, accroupi au milieu des détritrus, un groupe d'hommes
déplace avec stratégie des bouchons en plastique sur le ...

Page 46

L'épineuse répartition des migrants en région (812 mots)

DES ANNONCES à la réalité... L'évacuation du bidonville de Calais constitue un défi majeur pour les autorités. Il y a d'abord le cas ...

Page 48

CARNET

(1 article)

Sébastien Delot nommé directeur du LaM (205 mots)

VILLENEUVE-d'ASCQ. Sophie Lévy a quitté le musée villeneuvois en juillet. Dès l'annonce de son départ pour prendre la direc...

Page 51

POLITIQUE NATIONALE

(4 articles)

Primaire : un premier débat technique et tendu (782 mots)

Très attendu, le premier débat télévisé de la primaire de la droite et du ...

Page 53

Le vote des cadres se droitise (610 mots)

Combien de cadres ont regardé le débat de la primaire de la droite jeudi soir ? En tout ca...

Page 54

Fricoteaux soutient Juppé ! (290 mots)

Neuf élus UDI de l'Aisne font partie des 600 cosignataires d'une tribune publiée dans Le Monde par Jean-Christophe Lagarde,...

Page 55

Martine Aubry « n'a pas envie que la gauche perde »(136 mots)

POLITIQUE : La maire PS de Lille, Martine Aubry, a déclaré jeudi n'avoir « pas envie que la gauche perde » la prochaine élection présiden...

Page 56

P - EMPLOI ET
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Amazon voit très grand à Amiens

Le géant américain de l'e-commerce ouvrira sa plate-forme dans un an.

Par Isabelle Boidanghein

Les chiffres sont éloquentes : 822 000 m³ de stockage desservis par 72 quais pour une surface totale de 270 000 m² avec une plate-forme de 107 000 m²... Le géant américain de l'e-commerce Amazon va installer son nouveau centre de distribution près d'Amiens, sur le pôle Jules-Verne à Boves (Sommes). L'ouverture est prévue pour octobre 2017. A la clé, ce sont au moins 500 emplois en CDI qui devraient être créés.

Ce site, le plus vaste en France, sera consacré aux articles de grandes tailles. Les livraisons se feront dans l'Hexagone et en Europe. « Amiens est au centre d'un périmètre qui permet une livraison en vingt-quatre heures sur 1 000 km, explique-t-on à la chambre de commerce Amiens-Picardie, qui croit depuis longtemps en la logistique du site. Ce dernier est proche de l'A16, de l'A29 et de l'A1. »

La logistique représenterait déjà plus de 1 000 emplois dans la région amié-

noise. La main-d'œuvre est qualifiée. Pas moins de 30 ha seront loués par la société Goodman (qui gère des entrepôts) à Amazon. Le dossier a été ficelé en moins d'un an. Si une autre entreprise semblable se présentait, la chambre de commerce affirme être prête : « Nous nous battons pour toujours disposer de foncier aménagé disponible », assure-t-on à la chambre. L'appel est lancé... ■

LP/Olivier Arandel



Le projet « Zéro Chômeur » testé aux Phalempins ?

Par Jean-François Rebischung
tourcoing@lavoixdunord.fr
TOURCOING 1 Le dispositif Le projet « Zéro Chômeur » d'ATD Quart Monde est un dispositif national qui part du constat qu'on n'a peut-être pas tout essayé pour éradiquer le chômage, et notamment celui de longue durée, qui concerne plus de 2 millions de personnes en France. En mars dernier, le mouvement est parvenu à faire voter une loi permettant d'expérimenter une idée simple : proposer aux chômeurs de longue durée d'un même territoire un emploi adapté à leurs savoir-faire. ATD Quart Monde part du principe que personne n'est inemployable et que le travail, comme l'argent, ne manque pas. La structure propose d'aller à la rencontre des chômeurs de longue durée, de leur demander ce qu'ils peuvent faire et de les embaucher pour cela. Grâce à la loi de mars dernier, le dispositif est financé à 70% par les économies générées par la sortie du chômage des personnes concernées... Tourcoing et le centre socioculturel Belencontre-Phalem-

pins postulent. Et ils promettent même d'aller plus loin. 2 Le Triangle Menin « Les associations ont le droit de faire des propositions, je trouve cela génial... », affirme l'adjointe au maire en charge des affaires sociales, Doriane Bécue, qui accompagne politiquement le projet. Outre l'appui de la ville, elle a obtenu celui de la MEL, du conseil départemental, où elle siège en tant que vice-présidente, et du conseil régional. Toutes ces instances appuient la candidature de Tourcoing et du centre socioculturel. « Ce n'est pas forcément les élus qui trouvent les bonnes solutions », souligne-t-elle. Et pour cause, avant de rencontrer ATD Quart Monde, le centre avait déjà un projet : le Triangle Menin. Prochainement, il va ouvrir une annexe à l'angle des rues de Menin et Jourdan pour travailler sur cette partie des Phalempins, où le taux de chômage est élevé, où il n'y a pas de bailleur social et où l'on trouve « un public que l'on ne voit pas forcément » dans les structures d'aide, admet l'élue. Bref, un terrain presque vierge sur lequel le centre sociocul-

turel entend agir comme il le fait ailleurs, tout en y expérimentant, en plus, le dispositif d'ATD Quart Monde. 3 Les premiers objectifs Pour postuler, la ville et le centre ont déjà dû établir un diagnostic (lire ci-contre). « Il y a environ 600 chômeurs de longue durée dans le périmètre, la moitié est inscrite à Pôle emploi, résume le directeur du centre, Djill Achiba. Notre objectif, c'est d'en accompagner 150 la première année. » C'est ambitieux. L'élue l'admet. « Mais avec l'annexe du centre, on amène d'autres leviers : on pourra, par exemple, proposer des formations ou apporter une réponse à quelqu'un qui ne travaille pas parce qu'il a un problème de garde d'enfants », insiste-t-elle. ATD Quart Monde dira en janvier si le dossier tourquennois est retenu. Une soixantaine de territoires (des quartiers comme des villages) sont déjà en compétition. Mais le mouvement ATD ne devrait en retenir qu'une dizaine sur toute la France. ■



Le ferroviaire manque de charge ; les sous-traitants suppriment des emplois

VALENCIENNOIS. Les syndicats du ferroviaire tirent la sonnette d'alarme depuis des mois. Ils commencent à peine à être entendus. Et pourtant, il y a urgence. Le plan de charge de deux donneurs d'ordre, Alstom Petite-Forêt et Bombardier Crespin, ne demande qu'à se remplir pour faire face à un creux de production en 2017. Du coup, leurs sous-traitants connaissent aussi la même situation avec pour eux un temps d'avance d'un mois environ puisqu'ils livrent les pièces qui servent à assembler les trains. Deux gros contrats s'arrêtent en fin d'année : le MI09, le RER deux niveaux pour le RERA parisien, et le MF2000, du métro ferré pour Paris. Alstom attend de savoir s'il décroche le métro lyonnais.

Bombardier patiente pour signer des levées d'option de Francilien, le train boa de l'Ile-de-France. Les deux réunis en consortium espèrent bien obtenir le juteux marché du RER nouvelle génération, synonyme de survie des deux sites. Leurs fournisseurs sont dans la même expectative. Chez Hiolle, à Sars-et-Rosières (qui assure du service après-vente pour Alstom et Bombardier, en France et à l'étranger), une baisse d'activité de 35% a été annoncée pour la deuxième semaine de novembre. À la fin de l'année, la société va quitter l'Amandinois pour s'installer à Prouvy dans des locaux plus petits et plus adaptés à cette activité réduite. La réorganisation prévoit « neuf licenciements et la porte ouverte pour

d'autres », selon Olivier Gajewski, délégué syndical CGT. Siemens vient de lui commander des armoires électriques et des faisceaux, « les premiers seront fabriqués ici, le reste au Maroc ». Baisse de charge aussi chez Barat-Sofanor, à Crespin, qui fournit les plafonds, luminaires ou porte-bagages des trains. « Neuf personnes vont être reclassées et sept intérimaires vont partir », constate Frédéric Jasiak, délégué syndical CGT. Si-rail (câblage intérieur et extérieur) est hyperdépendant des contrats de Bombardier, son seul client. De l'activité, il y en aura si des options sont levées mais en attendant? VÉ. B. ■



Les patrons franciliens plus inquiets que leurs homologues en région

Une PME francilienne sur deux s'attend à une détérioration de la situation économique dans les prochains mois.

L'Ile-de-France n'échappe pas à la morosité économique. Selon la dernière note de conjoncture de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Ile-de-France, une PME francilienne sur deux s'attend à une détérioration de la situation économique dans les prochains mois. De fait, la région a observé quelque 12.000 défaillances d'entreprise sur un an, au 1er juillet 2016. Autre indicateur inquiétant : entre 2007 et 2015, sur quelque 164.330 entreprises recensées en redressement judiciaire, 21 % seulement étaient encore actives en mai 2016. Dans la région capitale, 63 % des structures placées en redressement judiciaire ont survécu moins d'un an et plus de neuf sur dix moins de cinq ans, d'après des statistiques données par la CCI Ile-de-France dans son baromètre de l'entrepreneuriat publié jeudi.

Pour l'organisme consulaire, les dirigeants franciliens, dont les entreprises ont été parfois fortement bousculées par les récents événements (attentats, grèves, inondations), expriment une inquiétude plus marquée que leurs homologues des autres régions. Une appréhension n'empêchant pas pour autant la création de nouvelles structures : l'an dernier, plus de 143.000 sociétés ont ainsi vu le jour dans la région capitale. Parmi celle-ci, 46 % ont été créées via le régime de la microentreprise, le reste via des statuts dits « classiques ».

Retards de paiement à déplorer

Hors microentrepreneurs, les créateurs se lancent pour 21 % d'entre eux avec un apport d'au moins 40.000 euros. Sept sur dix bénéficient d'un

appui pour mener leur projet. Dans bien des cas, les proches constituent un soutien de premier plan : 32 % bénéficient ainsi de l'aide provenant de leur entourage personnel, 20 % de celle de leur conjoint. Si un entrepreneur sur cinq fait par ailleurs appel à une structure d'accompagnement, près de 80 % affirment rencontrer des difficultés lors de la création de leur société, notamment sur le choix du bon statut juridique. Un cinquième affirme également peiner à obtenir des financements. Une fois l'entreprise mise sur pied vient s'ajouter l'éternelle problématique des retards de paiement : selon les chiffres de la CCI Ile-de-France, 54 % des dirigeants déclarent en avoir subi au cours des douze derniers mois, supérieurs à trente jours dans les trois quarts des cas. ■

par Claire Bauchart



VP2 - TRANSPORTS,
INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORT...

En piteux état, les voies ferrées vont subir un examen complet

La région veut lancer des diagnostics du réseau. Trois axes qui traversent l'Oise sont concernés, dont celui de Creil-Busigny.

Transports

Par Mickaël Sazine

Hier encore, les habitants de l'Oise prenant le train pour aller travailler à Paris ont rencontré des difficultés sur leur parcours.

Des retards que la SNCF explique notamment par l'utilisation du réseau, qui serait maximale. Pour tenter d'améliorer la situation, le conseil régional des Hauts-de-France, réuni en assemblée plénière hier à Lille (Nord), a acté le lancement de plusieurs diagnostics du réseau ferré dans les mois à venir.

Trois des axes concernés traversent l'Oise, comme celui de Creil-Busigny (Nord). Ce dernier est emprunté par le train passant par Compiègne, Pont-Sainte-Maxence et Creil avant de rejoindre ensuite la gare du Nord,

à Paris. La ligne TER Paris-Beauvais ainsi que la liaison Paris-Laon, qui dessert Crépy-en-Valois, en font aussi partie.

Ces études doivent permettre « l'amélioration de la disponibilité » de ces axes souvent très chargés. Rien que Creil, véritable nœud ferroviaire et première gare de Picardie, voit passer quotidiennement 400 trains et entre 15 000 et 20 000 voyageurs.

Pour cette gare, la région a également voté une convention relative aux travaux visant une meilleure gestion des voies, afin d'éviter les embouteillages de trains — causant de nombreux retards —, qui sont fréquents aux heures de pointe du matin et du soir.

Si ces diagnostics sont encourageants, ils sont vus comme de la

poudre aux yeux par certains voyageurs. « Ces études, c'est de l'hypocrisie. Car depuis le temps que ça dure, la région et la SNCF savent très bien où est le problème, estime Nora Muller-Conte, du collectif d'usagers oisien SNCFvamtuer. Moi-même, je prends le train tous les jours depuis 1999 entre chez moi, à Coye-la-Forêt, et mon lieu de travail dans le VI^e arrondissement. Rien n'a changé. » ■



Creil, le 18 septembre. Les études vont notamment porter sur les voies au départ de la gare de la commune, le plus gros nœud ferroviaire du département.



L'Aisne va vers 2020 et au-delà

Certes, le département ne sera jamais au bord de la mer ou au pied des montagnes, mais l'Aisne souhaite plus que jamais orienter son développement vers le tourisme. Un plan s'étalant sur les années 2016 à 2020 vient d'être dévoilé. Il y a plusieurs défis à relever. 1Diversifier l'hébergement touristique Il s'agit d'assurer la pérennité, remettre à niveau le parc, soutenir, requalifier et développer l'offre d'hébergement. Le projet est de créer 3000 lits supplémentaires en hébergements trois et quatre étoiles, à thème. Le but est d'augmenter de 15% le nombre de nuitées qui atteindrait 2,7 millions sur une année. Les campings devront aussi changer de standing. « Il faudra privilégier la qualité et monter en gamme », a rappelé le vice président chargé du tourisme François Rampelberg. 2Développer l'attractivité des sites majeurs Les sites les plus visités devront développer leur scénographie. La Caverne du Dragon, le Fami-

listère de Guise, la basilique de Saint-Quentin, la cathédrale et les souterrains de Laon sont autant de lieux où le tourisme doit se concentrer. Un pass touristique départemental sera créé, l'accueil des groupes devra s'accentuer. L'attractivité se développera aussi, grâce aux événements organisés dans l'Aisne. « Il faut concentrer les moyens pour faire monter en puissance certaines festivités existantes et créer des manifestations pour une nouvelle clientèle. Ces événements seront une vitrine pour le département », souligne encore le vice-président. 3Capitaliser sur les atouts du département Le sport, la nature, l'écotourisme et l'itinérance sont les points forts autour desquels il semble important de se concentrer. Développer la marque accueil vélo à Blangy, l'Ailette, la Nigaudière, l'Astrée, Ribemont, la Vallée de la Marne ou Saint-Jean-des-Vignes. Des labels pourraient également voir le jour. 4Mieux orienter les touristes

« Aujourd'hui, les touristes s'y perdent devant la profusion des actions de communication. Cela doit s'arrêter. Il faut repenser ces actions marketing », rappelle François Rampelberg. Internet sera un outil essentiel pour référencer les offres et les promouvoir, tout en positionnant la marque J'aime l'Aisne. Le site Evasion-aisne va être revu, les sites de randonnées vont fusionner. 5Optimiser l'organisation touristique départementale Professionnaliser les acteurs du tourisme, pour simplifier les structures. L'accueil touristique devra se réorganiser avec cinq ou six maisons de tourisme. « Il est nécessaire de mutualiser les énergies et les moyens, tout en développant de nouvelles compétences au sein de l'agence Aisne tourisme », ajoute encore François Rampelberg. Samuel Pargneaux ■



Mers et Rue remarquables par le jury

Entre le 18 et le 22 juillet, le jury départemental Villes et villages fleuris a sillonné la Somme pour établir le palmarès et sélectionner les communes qui pourront concourir au niveau régional. Sur 128 communes inscrites, 25 ont été sélectionnées et réparties dans trois catégories : communes de moins de 300 habitants, localités de 301 à 1000 habitants et celles de 1001 à 5000 habitants. Le jury départemental a visité 25 communes sélectionnées par les jurys locaux et a donc noté chacune d'elles sur le végétal et le fleurissement mais également sur l'environnement, le cadre de vie, l'identité culturelle, le fleurissement, la vie locale. Ce jury

était composé de sept personnes, élus départementaux, présidente du jury régional, animatrice du concours, président de la société d'horticulture de Picardie.

Neuf communes à l'honneur

Neuf localités de Picardie maritime figurent dans ce palmarès. Qualifiées de « fleurissement remarquable », Mers et Rue se voient proposées au jury régional. Cayeux reçoit un prix d'honneur dans la catégorie des plus de 1000 habitants. Un prix d'honneur est également décerné à Yonval, près d'Abbeville, pour les villages de

moins de 300 habitants. Les félicitations du jury et le prix du village picard sont adressées à Tœufles. Yaucourt-Bussus (Ponthieu) reçoit aussi ces félicitations du jury. Dans la seconde catégorie (301 à 1000 habitants), Eaucourt-sur-Somme, près d'Abbeville, reçoit un prix d'honneur. Doudelainville (Vimeu) et Estrées-les-Crécy (Ponthieu) sont gratifiées des félicitations du jury ; Doudelainville recevant également le prix de la société d'horticulture de Picardie. Ces distinctions seront décernées à Abbeville (théâtre), le lundi 21 novembre. ■



VP3 - FUSION,
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, AFFAIRES
JURIDIQUES...

Collectivités : un appel à réformer le statut des agents

Une enquête montre que les dirigeants de collectivité réclament bien plus de souplesse de gestion.

Une enquête de l'Association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF) publiée jeudi montre que ces dirigeants de collectivités locales réclament à 65 % une modernisation du statut de leurs agents et à 27 % une profonde réforme. Seuls 3 % se prononcent en faveur de la disparition du statut.

Trois quarts des directeurs généraux des services (DGS) déplorent l'égalitarisme et l'uniformisation qu'entraîne le statut dans la gestion des effectifs, ses freins à la mobilité ou la rigidité de la grille. Pour 57 % d'entre eux, il complique la mise en place d'une gestion prévisionnelle. Quelques paradoxes témoignent toutefois de la diversité des situations des DGS. Si les trois quarts regrettent des difficultés à mettre en oeuvre des gratifications au mérite, 55 % trouvent que le statut offre des possibilités dans ce domaine. « Les nou-

veaux régimes indemnitaires facilitent les gratifications, mais tous ne s'en sont pas encore saisis », explique Pascal Fortune, président de l'ADGCF.

Son enquête montre à contrario le très fort attachement des DGS au statut, dans ses principes. Plus des trois quarts jugent qu'en pratique ils permet une neutralité, une continuité du service public. « Il faut un cadre pour l'emploi et je connais bien des conventions collectives beaucoup plus contraignantes dans le privé, en particulier sur les rémunérations », affirme Pascal Fortune.

En congrès à Strasbourg cette semaine, les DGS ont rappelé une revendication plus forte encore : que les élus locaux leur laissent être les vrais patrons des administrations locales. Seuls 35 % jugent que, en pratique, le statut permet de protéger les

agents contre les pressions politiques. Une moitié dénoncent même les décisions arbitraires qu'imposent les élus locaux.

Dans quelques semaines, l'association fera des propositions de réformes, avec en ligne de mire la volonté de certains candidats de la primaire à droite d'éteindre le statut ou de le contourner par l'emploi privé. Parmi les pistes testées, les DGS plaident à 93 % pour davantage conditionner les rémunérations au poste occupé. 89 % veulent faciliter les mobilités entre public et privé. Ils sont à 81 % pour une diversification des modes de recrutement et même à 56 % pour une fusion des trois fonctions publiques. Une majorité soutient aussi la nécessité de remettre en question la « pratique de l'emploi à vie ». ■

par Matthieu Quiret



VP4 - DÉVELOPPEMENT
DURABLE, TRI, TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE...

Les éoliennes, poule aux œufs d'or pour les trois villages de l'Enclave

Pierre-Louis Curabet
cambrai@lavoixdunord.fr Enclave. « Je vois les éoliennes depuis la fenêtre de ma chambre et je m'imagine que c'est Noël tous les soirs avec leurs balises rouges qui clignotent. » Le maire de Mœuvres, Gérard Sétan, a choisi l'humour, hier, pour fêter l'inauguration officielle des quinze éoliennes qui parsèment maintenant le paysage de l'Enclave. Depuis plus de sept ans que dure le dossier, il faut dire que les habitants des trois communes concernées - Mœuvres, Boursies et Doignies - étaient plus qu'impatients de voir enfin arriver la poule aux œufs d'or promis par les trois maires. Ainsi, ce grand projet éolien (lire ci-dessous) pourrait rapporter 45000euros par an à chacune des trois communes. « À

l'heure des baisses de dotations de l'État, c'est une manne financière providentielle, a lancé le maire Gérard Sétan au micro. C'est du beurre dans les épinards. » Mais du beurre, Mœuvres, Boursies et Doignies n'en ont pour l'instant que pour un an. De fait, l'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) payé par les sociétés d'exploitation de parcs éoliens est normalement reversé à hauteur de 30% au département et de 70% à l'intercommunalité, donc la communauté d'agglomération de Cambrai (CAC). Entrées au sein de la CAC seulement en 2013, les trois communes de l'Enclave ont négocié un accord de partage de l'IFER avec la communauté d'agglo l'an dernier. Mais ce partage, 35% pour la CAC et 35% pour les trois villes, n'a cours

que sur la première année d'exploitation du parc éolien. « Je souhaiterais un accord d'au moins quinze ans, car là, on est dans l'incertitude, souffle S.Rahem, maire de Boursies. Je ne peux pas m'engager sur des prêts à long terme. » Ce maire espère profiter de la manne financière d'Éole pour refaire la salle des fêtes et l'assainissement de sa commune. Alors que le maire de Doignies fait, lui, « confiance » à la CAC pour prolonger l'accord, les trois élus auront les yeux tournés vers le potentiel renouvellement de la présidence de l'agglomération cambrésienne en janvier prochain. En espérant que la nouvelle tête de la CAC leur sera favorable. ■



En chiffres

35000 Le parc de quinze éoliennes de l'Enclave produira chaque année l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 35000 habitants. 40 C'est en kilomètre/heure, la vitesse du vent pour qu'une éolienne de ce parc ait une production optimale. Même à une vitesse supérieure, l'éolienne ne produira pas plus d'électricité. Par contre, elle s'arrêtera au-dessus de 90km/h. 150 mètres. C'est la hauteur d'une éolienne. Trois jours et demi suffisent pour lever une éolienne. ■



Le plus puissant parc éolien du Nord

L'histoire a commencé fin 2008. Le projet éolien de l'Enclave est alors le premier lancé par la société lilloise RP Global, mais ce ne sera pas le premier à aboutir. Il faudra ainsi attendre juin 2014 pour que l'autorisation de construire les quinze éoliennes sur les communes de Mœuvres, Boursies et Doignies soit finalement délivrée. S'en est suivie une dépollution pyrotechnique des sites qui ont connu plusieurs batailles durant les deux Guerres mondiales. Au total, 1080 munitions ont été retrouvées sur l'équivalent de 26 terrains de foot. Puis les travaux ont été lancés en septembre 2015. Il aura

fallu par exemple tirer et enfouir quelque 13 kilomètres de câbles pour relier les éoliennes, ou encore couler 1500 tonnes de ciment par fondation d'éolienne.

Le premier parc éolien du Nord

Un peu plus de sept ans après le lancement du projet, les premières éoliennes ont finalement été mises en exploitation le 23 juin dernier, et les deux dernières le 6 octobre sur le site de Mœuvres. L'investissement total se chiffre à 70 millions d'euros. Une attente qui en valait la chandelle, car

le parc de quinze éoliennes de l'Enclave a une capacité de 49,5 mégawatts (MW), ce qui en fait le premier projet éolien du département du Nord et le 12^e de France. Comprenez : qu'il a une puissance optimale instantanée de 49,5 MW et peut dans les meilleures conditions produire 49,5 MW en une heure. À terme, les exploitants du parc tablent sur une production annuelle de 150 gigawatts, soit la consommation annuelle d'une ville de 35 000 habitants. ■



Le CD2E vous dit tout sur l'art de construire performant et responsable

Par Virginie PRUVOST
lens@lavoixdunord.fr LOOS-
EN-GOHELLE. Tout savoir sur l'art de
construire performant et respon-
sable. Un thème fédérateur qui a
réuni hier de nombreux acteurs du
secteur du bâtiment (artisans, don-
neurs d'ordre, architectes, etc.) à
l'occasion de la deuxième édition du
Forum de la construction passive. Un
forum qui s'est déroulé dans les lo-
caux de l'unité de formation Saint-
Barbe. Un centre de formation qui
œuvre dans ce domaine. Initié par le
CD2E (création développement des
éco-entreprises) et le collectif des ac-
teurs du passif des Hauts de France,
ce forum s'est fixé pour mission de
mettre en relation les personnes for-
mées et celles qui le souhaitent. Il
offre également l'occasion de dresser
un état des lieux des avancées dans le
domaine. « Il ne faut pas oublier que
notre région est pionnière dans le do-
maine en matière de personnes for-

mées, capables de concevoir et de
réaliser ce type de projet, se félicite
Christian Traisnel, directeur du
CD2E. Et on va de l'ouvrier à
l'architecte ». Lors des différentes
conférences proposées hier, les inter-
venants pouvaient s'appuyer sur les
données recueillies dans plusieurs
maisons passives qui ont vu le jour
dans le secteur. L'objectif étant de
démontrer les intérêts pour
l'environnement et l'économie.
« C'est souvent le coût qui arrête les
donneurs d'ordre, reprend le direc-
teur du CD2E. Alors que l'on sait qu'à
plus ou moins long terme le surcoût
sera largement couvert par les éco-
nomies réalisées. La performance
énergétique est bien là ».

En rénovation aussi...

Aujourd'hui, on sait faire des mai-
sons passives en neuf mais aussi dans
le cadre d'une rénovation. C'est un

des axes importants sur lequel le
CD2E voulait insister lors de ce fo-
rum. Réhafatur (rénovation basse
consommation de logements miniers
anciens) est un exemple concret. Le
thème du « Comment bien vieillir
dans sa maison » était également à
l'ordre du jour de ce Forum régional
de la construction passive. « Dans les
constructions ou les rénovations,
nous devons aujourd'hui prendre en
compte le maintien à domicile,
poursuit-il. Il faut adapter les mai-
sons au vieillissement des popula-
tions et à leur bien-être ». Quant à
la production d'énergie au sein des
quartiers, elle devient également
chaque jour davantage d'actualité.
Un tas de progrès indispensables à la
survie de notre planète et à
l'amélioration de nos qualités de vie.
CD2E (03 21 13 06 80) ; UFA Sainte-
Barbe (0321 14 77 50). ■



VP8 - CULTURE

Le musée La Piscine a 15 ans : « Une vraie revanche sur le sort »

PROPOS RECUEILLIS PAR
JULIEN GILMAN jgilman@lavoixdunord.fr ROUBAIX. - En 1989, vous arriviez de Poitiers où vous dirigiez le musée...« Je n'avais pas d'idée préconçue quand je suis venu à Roubaix, en juin 1989, chercher des œuvres pour une exposition. J'ai eu un vrai coup de cœur intuitif pour cette ville et pour son adjointe à la culture, Thérèse Constans. On a lancé l'idée du musée, évalué les possibilités, les montants, choisi le lieu... Il s'agissait de la résurrection d'un musée, mais, quand on voit l'évolution, ça tient du nouveau musée. » -Comment expliquer le succès immédiat ? « Ça, je ne sais pas ! Le site joue, c'est évident. Ce bâtiment représente ce qu'a été le Nord, une ambition sociale, une trace de passé qui perdure. André Diligent (maire de Roubaix de 1983 à 1994) l'avait compris : il voulait le conserver, non pour ses qualités architecturales mais pour sa forte présence dans le cœur

des Roubaisiens. Il disait que sa décision politique la plus difficile fut de fermer la piscine. Mais il y a des musées à site magnifiques où la greffe ne prend pas. Je crois qu'il y a un esprit, un accueil spécifiques. Il fallait que cet équipement vive de cette résonance nostalgique et qu'il offre aux Roubaisiens de rencontrer ce que, sinon, ils ne verraient pas. Les collections sont accessibles. Et c'est une vraie revanche sur le sort de faire venir à Roubaix Degas, Picasso et Claudel. » -Comment entretient-on ce succès ? « Il y a peu de mérite à faire les bons choix quand ça marche. C'est une spirale vertueuse qui aide à monter de grosses expositions. Ce qui est important, c'est le démarrage. Même si ce fut tendu avec l'organisation de Lille2004, l'expo Picasso reste un des événements forts de la programmation. Cette expo nous a permis de rentrer en contact avec la famille et de prévoir d'autres événements... Ce sont les bonnes personnes, les bons

partenaires, qui font avancer les dossiers. En plus, ici, l'équipe a un poids exceptionnel. Je ne vis pas au pays des Bisounours, mais c'est une équipe très attachée au musée, très investie, engagée, accessible au public. » -Quinze ans après l'ouverture, un nouveau défi s'ouvre à La Piscine qui s'agrandit. « C'est un pas de plus dans un projet qu'on travaille depuis longtemps. C'est une étape, ne serait-ce que parce que ça va nous compliquer la vie ! Même si le musée ne ferme pas durant les travaux (la prochaine exposition, consacrée à Georges Dornic, débute le 19 novembre). Mais on avance dans la continuité de ce qui a commencé à l'été 1989. Je suis déjà persuadé qu'il y aura un autre agrandissement. Je suis trop près de la date de péremption pour suivre ce prochain chantier, mais le vrai travail d'aujourd'hui, c'est sa préparation. » ■



Le top 5 des expos

1. La plus fréquentée. Souvent approchée, jamais égalée, l'exposition « Picasso, peintre d'objets, objets de peintre », temps fort de Lille 2004, a attiré 116 388 visiteurs. 2. La plus documentée. Marc Chagall a eu droit non pas à une, ni deux, mais trois expositions, en 2007, 2012 et l'an passé. 3. La plus people. De Niro à Roubaix, il n'y a que La Piscine qui peut faire ça ! L'acteur est

venu en personne présenter l'œuvre de son peintre de père à laquelle le musée a consacré une exposition en 2005. 4. La plus émouvante. Le musée roubaisien s'enorgueillit de sa Petite Châtelaine, chef-d'œuvre de Camille Claudel. Il a rendu hommage au sculpteur en 2014 avec une exposition émouvante qui retraçait le destin tragique de l'alter ego féminin d'Auguste Rodin. 5. La plus haute

couture. Dans la capitale du textile, un détour dans le stylisme s'impose. En 2009, à l'occasion d'Europe XXL, événement Lille 3000, La Piscine exposait Agatha Ruiz de la Prada dans « Un coup de cœur ». Quatre-vingts robes aux couleurs chatoyantes étaient réunies. ■



Bonnes volontés

Bonnes volontés La Piscine, conversion architecturale exemplaire, tient aussi son succès d'une alchimie, mélange de circonstances et de rencontres. Le secret, c'est d'abord une vision, celle d'André Diligent (maire de Roubaix jusqu'en 1994), partagée par le directeur du musée, Bruno Gaudichon. Le

pari est fou : créer un grand musée dans une ville ouvrière sinistrée, à partir de collections stockées dans une école. Quinze ans après, avec plus de 200 000 entrées annuelles, le pari est gagné. S'il l'est, c'est que le musée a bénéficié d'une direction stable à l'enthousiasme intact, du soutien de la population (4000adhé-

rents aux Amis du musée !) mais aussi d'un cap fixe malgré les alternances politiques. Ces volontés font le succès de La Piscine et, à l'heure de démarrer le chantier d'extension, préparent son avenir. ■



Grand Mix : nouvelle étape dans le projet d'agrandissement

TOURCOING. La délibération a été adoptée à l'unanimité. Le sujet ne divise pas. Avant que la droite soit aux affaires, la gauche s'était déjà battue pour que la salle de concert puisse pousser ses murs. Installé à Tourcoing depuis 1997, le Grand Mix s'est très vite trouvé à l'étroit. Et quatre ans après son arrivée place Notre-Dame, le bâtiment mitoyen s'est libéré et a été racheté par la ville, déjà propriétaire de la salle de concerts. Le projet était alors de regrouper l'ensemble des activités du Grand Mix (qui a aussi des bu-

reaux rue Saint-Jacques) et d'avoir plus de place. Sauf que le dossier n'a jamais abouti. Dans la délibération adoptée lors du dernier conseil municipal, on retrouve l'estimation des travaux (3,7 millions d'euros) et l'inscription du projet au dernier Contrat de plan Etat-Région. Le maire LR, Gérald Darmanin, réclame également le soutien financier du conseil départemental et de la Métropole européenne de Lille. Enfin, l'élu va déposer une demande de permis de construire. « C'est une super étape », reconnaît Boris Colin, le di-

recteur de la salle. Si la majorité a toujours soutenu le projet, Gérald Darmanin avait, en effet, demandé à l'équipe du Grand Mix de réfléchir à l'idée d'un déménagement dans le secteur du futur Quadrilatère des Piscines. Celle-ci avait répondu qu'elle préférerait rester place Notre-Dame. La délibération adoptée lors du dernier conseil municipal conforte donc cette option. Reste à savoir maintenant quand auront lieu ces fameux travaux dont on parle depuis si longtemps ? J.-F.R ■



L'ONL dans des séquences « percussives »

LILLE. Pour son concerto Quarks créé hier soir, Yann Robin a dévolu à l'instrument soliste, le violoncelle, non quelque ligne conductrice comme l'appelle la tradition mais une forme de continuo percussif qui survole par séquences la masse orchestrale, elle aussi martelante et

percutante. Une exploration musicale solide, compacte - magmatique - dans laquelle l'auditeur entre très facilement. En tout cas passionnante. Avec un soliste qui connaît son territoire (Eric-Maria Couturier) compagnon de route de l'Intercontemporain. Et un chef so-

lide, Peter Rundel, à qui il revenait de conduire l'orchestre dans deux partitions : la très voluptueuse Siegfried-Idyll (Wagner) et le très éclatant Mandarin merveilleux de Bartok. J.-M. D. Ph. PIB ■



VP11 - LYCÉES

Comment sont dépensés les 300 millions d'euros pour les lycées ?

PAR LAURENT DECOTTE
region@lavoixdunord.fr Région. La semaine dernière, une intersyndicale très large de l'éducation tirait la sonnette d'alarme sur la politique régionale pour les lycées : projets de travaux stoppés, enveloppes pour les actions éducatives suspendues... Longue liste des griefs à laquelle Manoëlle Martin, vice-présidente aux lycées a en partie répondu hier à travers la présentation de son projet pour les lycées. Pas anodin : 335 millions, c'est près de 10% du budget total de la Région. 85 millions vont à la dotation globale de fonctionnement, qui est « stable », insiste Mme Martin. « Mais dans la méthode, nous ne voulons plus que les lycées gardent trop de trésorerie, se constituent un bas de laine. » Pour ce qui

est des projets éducatifs (voyages, sorties culturelles...), oui ils étaient suspendus, mais le vote d'hier débloque les fonds. Changement de cap : « On passe d'une politique de guichets, avec plusieurs dispositifs à un versement à l'établissement de onze euros par élève avec répartition par le proviseur. Il est possible de donner plus à un établissement si des projets le méritent. » Deuxième pan important : l'investissement, qui représente 170 des 335 millions. « Nous n'avons pas stoppé de chantier entamé, mais suspendu les projets votés par l'ancienne majorité. Nous remettons tout à plat car nous voulons que ce soit nos choix. » Qui seraient guidés par une philosophie différente ! « Avec Daniel Percheron, c'était oui à tout. Et parfois cher. Le lycée hô-

telier de Lille nous coûte 58 millions d'euros sur trois ans. » Par rapport à l'ancienne majorité, la nouvelle veut faire différent sur le privé : « Xavier Bertrand estime qu'élèves du privé et du public doivent être soutenus de la même manière. » Elle souhaite accélérer sur le recours aux circuits courts dans la restauration scolaire. Objectif : 70% de produits locaux d'ici à 2021 dont 10% en bio. Et si la Région époque Percheron a déployé des tablettes dans les lycées, Xavier Bertrand mise sur les Fab Labs, ateliers de création d'objets autour notamment d'imprimantes 3D. Le déploiement d'une première vague de cinquante a été voté. ■



Changement de logiciels pour les lycées

Bien malin celui qui saura décrypter le nouveau dispositif et dire avec précision si les lycéens picards y perdront par rapport à la situation ante, celle d'avant les Hauts-de-France. Le conseil régional s'est doté hier d'une nouvelle politique en direction des lycées et des lycéens, premier élément tangible de l'harmonisation des politiques publiques menées auparavant dans les deux régions. Premier constat : le montant de la dotation globale de fonctionnement - le budget alloué à chacun des 409 lycées publics et privés de la Grande région - n'est pas en baisse par rapport aux cumuls des dotations attribuées en 2016 aux lycées du Nord-Pas-de-Calais et à ceux de la Picardie. La somme totale, 87,5 M€ est même légèrement supérieure à celle de l'année précédente (87,3 M€).

Les lycées picards en « mauvais état »

Sujet d'inquiétude ces jours-ci dans les milieux scolaires : le financement des projets d'actions éducatives. En Picardie, les politiques étaient éclatées entre une multitude de dispositifs (projets réussite éducative en Pi-

cardie, passeport culturel, petits-déjeuners...) Tous sont désormais remplacés par un nouveau dispositif unique baptisé « actions éducatives ». Les établissements pourront utiliser les crédits dédiés pour financer les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre. Tous les lycées publics et privés, y compris agricoles et autres Maisons familiales et rurales en bénéficieront. Au total, la Région consacrera 2,9 M€ à ce dispositif. Chargée de défendre le dossier, Manoëlle Martin, élue de l'Oise, a rappelé qu'il s'agit de mettre de la clarté dans un dispositif jugé illisible notamment en Picardie : « Nous étions dans le saupoudrage, de nombreux crédits n'étaient pas mobilisés... » L'avenir et l'usage diront si le nouveau schéma est davantage adapté aux besoins. Dans l'absolu, il est censé renforcer l'autonomie des établissements qui auront le loisir de gérer leur enveloppe au plus près des attentes des lycéens. Reste à savoir si lesdites enveloppes seront suffisantes. Le calcul de base est de 11€ par élève auxquels s'ajoutent 10% pour les lycées professionnels, + 10% en fonction de la localisation de l'établissement... Et le fonds de soutien qui disparaît ? Ce dispositif, né

lui aussi en Picardie, permettait d'apporter une aide précieuse aux familles modestes. « Les difficultés que rencontrent les familles ne doivent pas être un obstacle au déroulement de la scolarité », martèle Manoëlle Martin qui entend mobiliser les fonds sociaux de l'État. La Région a néanmoins doté un fonds de 1 M€ censé aider celles qui éprouveraient des problèmes pour financer l'équipement professionnel, la restauration scolaire ou l'internat. Rappelons que jusqu'ici, la Picardie aidait systématiquement à l'achat des équipements dans les lycées professionnels. Enfin, on suivra avec intérêt la remise à plat complète du programme de rénovation des lycées. On a appris hier que le parc picard serait en mauvais état comparé à celui du Nord-Pas-de-Calais. Marrant : l'ex-majorité rose-rouge-verte disait la même chose des lycées hérités de Charles Baur et avait voté un plan de rattrapage de plusieurs dizaines de millions d'euros. À croire décidément que, quelles que soient les majorités, les lycées sont un trou béant dans lequel disparaissent des millions d'euros. PHILIPPE FLUCKIGER ■



Les lycéens mangeront « local »

Les lycéens mangeront « local » Faire grimper à 70% d'ici à 2021, la part des approvisionnements locaux dans les cantines des lycées... C'est l'objectif affiché lors de la session qui aura vu la Région redéfinir dans les grandes largeurs ses politiques en direction des lycées. Défendue autant par Manoëlle Martin, vice-présidente chargée des lycées que par Marie-Sophie Lesne, vice-présidente chargée de l'agriculture, cette nouveauté cultive une double ambition : améliorer la qualité des mets qui finissent dans l'assiette des

lycées en se passant autant que possible, des centrales d'achat, et offrir des débouchés à une agriculture régionale durement touchée par la crise. Lors du débat, le Front national a vainement tenté de faire grimper de 10 à 20% la part réservée à l'agriculture bio : « Il ne faut pas se raconter d'histoire, a rappelé Marie Sophie Lesne. Le secteur du bio n'est pas en mesure aujourd'hui de fournir 20% des approvisionnements des cantines des lycées. Opter pour ce chiffre reviendrait à ouvrir notre marché à des produits importés

d'ailleurs ce qui serait contradictoire avec l'objectif recherché... » Reste peut-être le plus compliqué : convaincre les établissements qui gardent la main sur leurs approvisionnements. Mais la région a un argument de poids : quand on mange « local », il en resterait moins dans les assiettes. Moins de déchets, moins de tri, une nourriture plus saine... Les lycées devraient y gagner sur tous les tableaux. ■



Exit la carte Cursus Picardie

Exit la carte Cursus Picardie Anecdote au regard du reste : la carte « cursus » qui a marqué des générations de lycéens picards, disparaît au profit d'une carte « génération Hauts-de-France ». Et il n'y a pas que l'appellation qui change. Si la nouvelle carte permet de bénéficier de 100€ par entrée dans un cycle et de 55€ pour les deux années suivantes, elle ne donne plus droit à la place de cinéma ni au crédit de 10€ pour le sport. « Cette carte est appelée à évoluer, rassure Manoëlle Martin. En cours d'année, elle donnera accès à un bouquet de services dans le domaine de la culture, du sport ». ■



La Région annonce finalement que le lycée des Plaines du Nord restera ouvert !

Grande-Synthe. Mercredi, trois élus de la majorité régionale, Franck Dhersin, Édith Varet, Benjamin Prince, avaient annoncé la fermeture prochaine du lycée des Plaines du Nord à Grande-Synthe (notre édition d'hier). Le conseil régional a assuré du contraire hier après-midi. Lors de la séance plénière d'hier, et par la voix de Mannoëlle Martin, vice-présidente en charge des lycées, la collectivité a souhaité réaffirmer que le lycée professionnel des Plaines du Nord, à Grande-Synthe, resterait ouvert à la rentrée scolaire 2017.

« Un service public de proximité »

Le conseil régional souligne, par ailleurs, « être attaché à ce que l'ensemble des jeunes des Hauts-de-France ait accès à un service public de l'Éducation nationale de qualité et de proximité ». Mercredi, au cours d'une conférence de presse organisée à Dunkerque, trois conseillers régionaux du Dunkerquois (Franck Dhersin, Édith Varet, Benjamin Prince) avaient pourtant annoncé la fermeture, à la prochaine rentrée, du lycée des Plaines du Nord. Une décision

motivée par la sous-occupation de l'établissement. Le conseiller régional Franck Dhersin avait appuyé son propos en disant que cette décision faisait suite à un large audit qui avait permis d'identifier une vingtaine de lycées sous-occupés et vétustes. « C'est le signe de la mauvaise gestion du précédent exécutif alors qu'il y a d'autres lycées à proximité. De grosses économies pourraient être réalisées. » C'était la vérité du mercredi. Celle du lendemain était divergente. ■



Lomme sur le point de créer un lycée de la nouvelle chance

PAR CAROLE MOCELLIN
lammersart@lavoixdunord.fr
LOMME. 1État du projet Le maire Roger Vicot et Olivier Caremelle, adjoint à l'éducation, ont eu un « feu vert oral » de la ministre Najat Vallaud-Belkacem. Les élus ont aussi l'oreille attentive du rectorat. Le recteur doit désigner un chargé de mission. « Le projet, dans les cartons depuis un an, est maintenant sur les rails. On attend le feu vert officiel du ministère. La prochaine étape est de mettre en place un comité de pilotage pour étudier la faisabilité de la création du lycée à l'horizon 2017 », se réjouit Olivier Caremelle. 2Deux mille décrocheurs en métropole Le lycée de la nouvelle chance (lire ci-dessous) s'adresse aux jeunes sans diplômes sortis du système scolaire. Les chiffres sont impressionnants. On dénombre « 2000 décrocheurs dans la métropole, 4000 dans le Nord- Pas-de-Calais ». Et encore, ne sont comptabilisés que les jeunes qui ont été identifiés comme tels par les missions de lutte contre le décrochage scolaire. « Un jeune qui dé-

croche devient invisible. Il sort du radar des institutions pendant deux ou trois ans jusqu'au moment où il bénéficie du RSA ou de mesures d'accompagnement pour l'emploi », note l'adjoint à l'éducation. En 2015, Le chiffre national a été ramené de 140 000 à 114000. Ce progrès est dû à la mobilisation de l'Éducation nationale depuis 2013. Cela reste peu face à l'ampleur du phénomène. 3Dans un trou noir Car au-delà de froides mathématiques, il y a des jeunes « dans un trou noir dont la vie est gâchée », insiste Olivier Caremelle. Sans diplôme, sans formation et sans réseau, les opportunités d'emploi sont quasi nulles même pour ceux qui cherchent du travail. « Cela produit des gens en souffrance qui se retrouvent en dehors de la société. » 4Où sera situé le nouveau lycée? Tout d'abord, il ne s'agit pas de construire un nouveau bâtiment. Le lycée de la nouvelle chance est en fait une structure pédagogique adaptée avec des enseignants dédiés aux élèves en rupture avec l'école. Deux lycées lommois sont intéressés par

l'accueil de cette nouvelle filière : le lycée professionnel Sonia-Delaunay et son voisin le lycée technologique et scientifique Jean-Prouvé. 5Des cours en alternance avec l'entreprise Cursus, mode de recrutement... tout reste à élaborer. Mais dans les grandes lignes, on sait déjà que le programme aura pour ambition de préparer les élèves à un bac pro en deux ans et de les aider à construire un projet professionnel ou un cursus qui débouche sur l'emploi. C'est pourquoi les cours seront donnés en alternance avec des stages en entreprises. Des stages rémunérés sur le budget de la formation professionnelle soit par la Région soit par Pôle emploi. « Lomme possède un réseau d'entrepreneurs avec Lomme entreprendre. Les chefs d'entreprise ont tout intérêt à prendre des stagiaires qui, connaissant l'entreprise, peuvent devenir de futurs collaborateurs », souligne l'adjoint à l'éducation. ■



Seulement sept lycées en France

Le lycée de la nouvelle chance est un dispositif qui date d'une quinzaine d'années. Il y en a sept en France selon l'ONISEP. Mais tous varient aussi bien dans leurs critères d'admission que dans les cursus proposés. Il n'en existe pas dans la métropole, dans le secteur public, sachant que l'académie propose des dispositifs de rattachage. À Lille, il y a une filière nouvelle chance dans le privé. Le lycée Ozanam recrute au

sortir de la seconde. Onze élèves bénéficiaient en 2014 de cette pédagogie. En général, les effectifs sont peu élevés. Dans l'académie de Lyon à Villeurbanne, le lycée (public) Magenta raccroche des élèves de 18 à moins de 26 ans pour un cursus bac pro en alternance avec des stages en entreprise. Les jeunes sont recrutés dans les missions locales et admis après des tests. Ils signent un contrat de motivation. Ils bénéficient d'une

pédagogie individualisée. Ils ont un professeur référent et un tuteur en entreprise. C'est ce lycée Magenta que les élus lommeois ont visité. Mais encore une fois, cursus, pré-requis, et effectif vont faire l'objet du travail à venir dans les prochains mois entre la ville et l'Éducation nationale pour mettre sur pied ce nouveau lycée lommeois. ■



En chiffres

97,5 à 100% de réussite au baccalauréat pro en 2016. C'est le taux de réussite affiché par le lycée de la nouvelle chance à Villeurbanne. 90% de taux d'insertion professionnelle selon les années. Taux d'insertion annoncé par le même établissement dont plus de 50% des élèves poursuivent leurs études. 100% de réussite au CAP. ■



« Une heure de culture est aussi importante qu'une heure de maths »

Je n'étais pas très bon élève. Comme beaucoup d'autres jeunes de mon âge, les cours ne me passionnaient pas particulièrement... mise à part les ateliers théâtre.» Le témoignage d'Hugues Delamarlière est certainement l'un des plus marquants de cette soirée débat organisée par la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), mercredi, sur la refonte du système des aides accordées aux lycéens, notamment en termes de culture, par la grande région (lire aussi notre édition d'hier). Le parcours de cet ancien lycéen du Val d'Authie est en effet singulier. Car c'est en suivant l'option théâtre de l'établissement (mise en place grâce aux aides de la Région) et en se rendant à des spectacles qu'il a décidé de devenir comédien. Et il réussit. Il joue actuellement dans la pièce *Doit-on le dire?* de la compagnie amiénoise du Berger et travaille sur plusieurs projets de courts métrages à Paris. « Alors pour moi, cette éven-

tualité de réduire les aides pour la culture au lycée, est incroyable... Surtout en 2016, à l'heure où le gouvernement décide de mettre de larges moyens pour la sécurité. Car pour moi, la première façon de lutter contre la radicalisation, c'est de mettre des moyens pour la culture au lycée. »

Le Val d'Authie, le berceau du passeport culturel

Comme lui, d'autres anciens élèves ont voulu témoigner de tout ce que le passeport culturel leur a apporté. Une aide à la culture dont le berceau se trouve ici, à Doullens. Son initiateur, M. Devaux, proviseur du lycée entre 1994 et 1996, était d'ailleurs de la partie ce mercredi soir sur l'estrade du centre culturel. Et il n'a pas manqué de rappeler à quel point ces activités ont été salutaires pour certains

élèves. « L'effet est individuel et différent pour chaque élève, on ne peut pas le mesurer. Mais j'ai déjà reçu des courriers de parents m'indiquant que leur enfant avait réussi dans l'établissement grâce au projet culturel. » Il estime ainsi qu'« une heure de culture est aussi importante qu'une heure de mathématiques ». Une opinion largement partagée dans cette salle remplie d'anciens élèves mais aussi d'enseignants et de parents d'élèves. « Car malheureusement, les élus du conseil régional n'ont pas répondu à notre invitation », note Hubert Augustin, président de la FCPE du Doullennais. Ce jeudi, il attendait impatiemment les résultats du vote concernant cette aide au conseil régional (lire aussi en page 3). « Une réunion de la FCPE est d'ores et déjà programmée la semaine prochaine pour décider, en fonction de ce qui aura été voté, des actions à mener ». **JEANNE DEMILLY ■**



VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

Réouverture de la piscine : le projet de la 3CA « Pour les Nuls »

Par Florence DELSINNE
avesnes@lavoixdunord.fr
Avesnes-sur-Helpe. Jusqu'ici rien n'avait véritablement filtré sur le projet de réouverture élaboré cet été. Alain Poyart, prudent, avait préféré en garder la primeur au bureau communautaire, puis aux maires réunis mardi soir à Solre-le-Château. Après cette présentation officielle « qui s'est bien passée », positive le directeur général des services François Letellier, les documents de travail ont été mis à disposition des habitants sur le site du Cœur de l'Avesnois. Ce qu'il faut retenir. 1Un bâtiment à rénover La 3CA va proposer à la Région, propriétaire de la piscine, un bail emphytéotique de 20 ans à l'euro symbolique. Pour réaliser les travaux, elle propose une co-maîtrise d'ouvrage à la Région dont elle utilise l'ingénierie. Le coût s'élève pour la 3CA à 2,3 M€ HT, dont 70% de subventions de l'État, la Région et le Département. Le solde est couvert par un emprunt. 2Apprendre à nager Permettre l'apprentissage de la natation, accueillir un club, proposer une pra-

tique sport-détente et avoir une attention particulière pour les familles. La piscine est ouverte uniquement en semaine, du lundi au vendredi et pendant les périodes scolaires pour réduire au maximum les coûts salariaux des maîtres-nageurs. 3Tarif unique, gestion unique Une devise : le même tarif pour tous les habitants et pour toutes les écoles de la 3CA. Pour les écoles, ce sera mois cher : le tarif sera inférieur au tarif extérieur de juin 2016. Les communes gardent le libre choix de la piscine fréquentée par leurs écoliers. S'il y a une différence de tarif, une compensation est prévue pour la commune. La 3CA veut organiser le transport des enfants vers les piscines en mutualisant les moyens. La piscine est désormais gérée par la 3CA : comptabilité, RH, informatique. L'intercommunalité intègre l'équipement dans ses commandes gaz et en profite pour rafraîchir les contrats de prestations de service. 4Sans augmenter les impôts Promis, la « nouvelle » piscine n'impactera pas la fiscalité. La 3CA estime qu'elle peut parvenir à rame-

ner le déficit à 500 000€ avec les économies engendrées par les travaux, par la baisse des frais salariaux, par la révision de contrat de prestations de service et de gaz et avec une seule vi- dange par an. Elle le finance en sollicitant la ville d'Avesnes pour 180 000€ par an durant 20 ans et faisant un tour de passe-passe avec la répartition du Fonds de péréquation intercommunal et communal pour 120 000€. Enfin, elle puise dans un reliquat de fonds de concours pour 150 000€. Il manque 50000€, à trouver ! 5On en prend pour 20 ans Et pas une année de plus. La 3CA estime que cette durée est raisonnable au regard de l'âge du bâtiment. Et ce scénario ne préjuge pas des futures évolutions réglementaires comme la carte intercommunale ou les compétences des collectivités locales... 6Ça rouvre quand? Fin septembre 2018 et pas avant. Soit le temps qu'il faut selon l'intercommunalité d'établir un schéma juridique complexe avec de multiples procédures, de réaliser les travaux, de trouver les sous. ■



VP14 - RURALITÉ,
DÉVELOPPEMENT DU
NUMÉRIQUE, FAMILLE...

« Jungle » de Calais : l'État face au casse-tête du démantèlement

Il pourrait avoir lieu le 24 octobre. D'après négociations sont menées avec les Anglais à propos des mineurs isolés.

IMMIGRATION Les derniers jours du plus grand bidonville de France sont comptés. Sauf contordre, la tentaculaire « jungle » de Calais pourrait être évacuée à partir du lundi 24 octobre, en pleins congés scolaires, même si la Place Beauvau répète à l'envi qu'« aucune date n'a jamais été avancée par une source gouvernementale ». Plusieurs centaines de chambres seront réservées pour les forces de l'ordre appelées en renfort. Car si la date du jour « J » fait l'objet de supputations, l'opération de démantèlement s'annonce comme l'une des plus spectaculaires jamais menées en France depuis la Seconde Guerre. Elle devrait durer entre une semaine et dix jours selon les aléas rencontrés sur le terrain. Et ils risquent d'être nombreux.

De fait, le camp de fortune n'a cessé d'enfler depuis sa création en avril 2015 pour abriter, fin août, jusqu'à 8 000 ou 9 000 migrants rêvant tous de l'eldorado britannique. Sur place, certains y faisaient état de 10 000 candidats à l'exil, hommes, femmes et enfants entassés sous un entrelacs de bâches et de baraquements de planches. Depuis l'annonce d'une fermeture programmée et que l'État veut croire définitive, la « jungle » connaît un inédit début d'hémorragie. Un « comptage visuel » effectué mardi dernier par une soixantaine d'agents de la Police aux frontières a permis de dénombrer 5 684 irréductibles, tandis qu'un second recensement « déclaratif » prenant en compte les absents porte le nombre à 6 486.

Parmi eux figurent quelque 1 500 demandeurs d'asile. Déjà enregistrés comme tels, ils sont soudanais, nationalité la plus représentée dans la lande, mais aussi afghans et pakistanais. Pour le reste, un état des lieux est mené depuis le début de la semaine pour cerner le profil précis des « naufragés » du Calais à prendre en charge. « Notre volonté est de faire qu'un maximum de personnes formulent une demande d'asile leur ouvrant enfin la porte à un parcours bien balisé, explique au Figaro Didier Leschi, directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Ceux qui refusent risquent fort de rester dans l'impasse... »

Pour ce faire, l'État va déployer les grands moyens. Grâce à un marché de transports signé avec un cariste, jusqu'à une soixantaine de bus de 50 places pourraient être affrétés dès le premier jour pour emmener la noria des migrants en direction de plusieurs dizaines de centres d'accueil et d'orientation (CAO). Répartis sur tous le pays, ils offriraient d'après l'État 7 000 places vacantes. Le nombre des autocars ira ensuite crescendo à mesure que la lande se videra. Dans chaque bus, deux « volontaires » accompagnateurs veilleront sur les pas-sagers légalement libres de leur fausser compagnie à tout moment.

« L'idée est d'avoir au départ le maximum de fluidité pour éviter tout effet de bousculade susceptible de venir de ceux qui auraient peur de ne pas pou-

voir partir », détaille Didier Leschi qui dit attendre le « top départ ». Alors qu'une quarantaine d'agents de l'OFII et une dizaine de traducteurs multiplieront les maraudes dans la lande pour battre le rappel vers les bus, un épais cordon de CRS et de gendarmes mobiles – jusqu'à 3 000 selon des sources non confirmées – viendront en appui à leurs collègues de la Police aux frontières pour ceinturer le périmètre et tenir à l'écart les activistes No Border à l'origine d'exactions et d'agressions ciblant des agents administratifs.

Ce vaste déploiement se prépare au grand dam d'associations, à l'image du Secours catholique qui dit redouter les « violences » liées à cette « opération de masse ». Un argument que rejette l'État : « Il est étrange de nous soupçonner de violences alors que nous sommes là pour proposer au contraire des hébergements », plaide un préfet. Avant d'interroger : « Que veulent nos contradicteurs ? Que perdure cette lande ad vitam quitte à laisser des centaines de personnes vivre dans la boue ? »



1 500 demandeurs d'asile sont enregistrés parmi les 6 486 migrants installés à Calais. Photo : SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

Place Beauvau, on note que, depuis fin octobre dernier, pas moins de 5

915 migrants de Calais ont été mis à l'abri dans des CAO. Et 1 507 autres ont rejoint des centres d'accueil de demandeurs d'asile (Cada). Soit un total de plus de 7 400 personnes qui n'ont pour l'heure pas franchi la Manche comme ils l'entendaient. Un argument que Bernard Cazeneuve n'a pas manqué de mettre en exergue pour montrer la bonne volonté de la France lors d'après négociations engagées avec Amber Rudd, son homologue britannique. Qualifiées de « très dures » dans l'entourage du ministre, elle vise à régler l'épineuse question des mineurs isolés. Estimés à 1 290 par France Terre d'asile, soit une forte augmentation par rapport aux 861 dénombrés fin août, ces jeunes sans famille sont au cœur d'un intense marchandage. Ne pouvant être mélangés avec les adultes en centre d'accueil et d'orientation (CAO), ni a fortiori être envoyés en centre de rétention administrative (CRA), leur prise en charge juridique vire au casse-tête pour les ministères de l'Intérieur, de la Famille et de la Justice. « Ils seront tous placés à l'abri dans des structures ad hoc », jure un haut responsable soufflant cepen-

dant que « *le principal problème sera plutôt de leur trouver des accompagnateurs* ». En coulisses, Paris les verraient bien tous partir vers l'Angleterre. D'après le directeur général de France Terre d'asile Pierre Henry, « à peu près 500 » de ces jeunes migrants soutiennent avoir de la famille en Grande-Bretagne.

Lundi, avant de s'envoler pour Londres où il a rencontré Amber Rudd, le ministre de l'Intérieur, plus déterminé que jamais, a exhorté Londres à assumer son « *devoir moral* » pour accueillir plus de jeunes migrants. Tous deux ont convenu que les accords d'Amiens en mars dernier sur la réunification familiale seraient « *appliqués et élargis* ». Reste à déterminer jusqu'où sachant que, selon plusieurs sources, les Anglais n'entendraient accueillir qu'à peine 300 mineurs, à la condition qu'ils aient moins de 12 ans. Un marchandage de dupes puisque ces derniers sont en réalité presque tous plus âgés.

Aiguillonnée, la ministre britannique a promis d'examiner la liste des mi-

neurs établie par France Terre d'asile pour agir ensuite « *avec la plus grande diligence* ». Les Anglais, qui ont déjà déboursé 100 millions d'euros en deux ans pour faire face à cet abcès migratoire, sont en outre « *invités* » à remettre la main à la poche afin de « *poursuivre la sécurisation à long terme de la frontière* » et de « *contribuer à la prise en charge des migrants hors de Calais, dans le cadre de l'opération de démantèlement* ». « *Nous ne lâcherons rien* », martèle-t-on en France où le dossier prend une nouvelle tournure. Alors que onze associations ont dégainé l'arme judiciaire en saisissant mercredi le tribunal administratif de Lille pour s'opposer à l'évacuation, le Conseil d'État a de son côté validé l'expulsion des 72 échoppes de fortune installées sur la « jungle ». Motif ? « *Les conditions sanitaires dangereuses*. » Un pan du campement, ô combien symbolique, est en passe de tomber. ■

par Christophe Cornevin
E@ccornevin

UNE OPÉRATION D'ENVERGURE HISTORIQUE LE DÉMANTÈLEMENT S'ANNONCE COMME L'UNE DES PLUS SPECTACULAIRES JAMAIS MENÉES EN FRANCE

6 486 migrants ont été dénombrés selon le dernier recensement déclaratif

1 290 mineurs isolés et sans famille vivent dans la « jungle »

100 millions d'euros ont déjà été déboursés par les Britanniques

La fin annoncée de la lande électrise les gangs criminels de passeurs

L'annonce du prochain démantèlement de la « jungle » de Calais a aiguillonné les gangs criminels de passeurs qui grenouillent dans la lande et ses alentours. « *La situation s'est tendue ces dernières semaines et le rythme des tentatives de passages vers la Grande-Bretagne s'accélère* », observe un policier spécialisé. Bien conscients que le temps ne joue pas en leur faveur, les trafiquants tentent avec le cynisme qui leur est propre d'éponger leur « stock » de migrants. Ainsi, les services de la Police aux frontières ont récemment démantelé une filière animée par trois passeurs irakiens et un organisateur retranché en Angleterre. Pensant tromper la vigilance des policiers, ils faisaient monter les candidats à l'exil dans des camions bien loin de l'entrée du tunnel sous la Manche, à hauteur d'aires de repos du côté de Reims ou de Saint-Quentin. À raison de vingt migrants par jour payant chacun 2 000 euros le passage, le trafic aurait permis de générer un bénéfice frisant le million d'euros par mois. « *Sous la pression de migrants qui ont déjà payé le prix du voyage et qui exigent une obligation de résultat, les passeurs sont contraints de prendre de plus en plus de risques* », remarque un policier, qui explique que certains voyous n'hésitent plus à rouler en contresens pour échapper aux patrouilles. Et que nombre de ses collègues ont été les cibles de tirs de projectiles divers. La fin de la « jungle » va recomposer le paysage des trafics, au risque de l'émettre davantage encore le long du littoral. Grâce aux moyens considérables donnés depuis novembre 2014 à la police, le coup dans la fourmilière est déjà bien réel. Pas moins de 33 filières ont été démantelées dans le Calaisis depuis janvier, contre 23 en 2015. C. C.



Mis devant le fait accompli, les maires ruraux résignés

RÉUNIS en congrès annuel à Saint-Vincent-de-Boisset (Loire) le weekend dernier, les maires ruraux de France semblaient au moins d'accord sur une chose, à l'évocation de l'accueil de migrants dans de petites municipalités du territoire : outre le fond, ces derniers pestent surtout contre la forme. La « jungle » de Calais prochainement démantelée, plusieurs milliers de migrants seront en effet répartis dans des centres d'accueil et d'orientation (CAO) créés pour l'occasion à travers toute la France, principalement dans de petites communes. Une décision prise unilatéralement par les autorités de l'État, sans que les maires puissent avoir leur mot à dire, et qui a pour conséquence de générer beaucoup d'agitation parmi les populations des villages, peu habituées à ce genre de situation.

« Je regrette de ne pas avoir eu le choix, explique René Valorge, maire de Saint-Denis-de-Cabanne, dans la Loire. *J'ai été mis devant le fait accompli. Cette fois-ci, l'État a su nous trouver. Et nous fait vivre une épreuve dont on se serait bien passé.* » Dans ce village d'à peine 1 300 âmes, l'annonce de l'arrivée imminente d'une soixan-

taine de migrants dans un centre de vacances d'EDF a entraîné un déferlement de haine d'une partie de la population. « *Une réunion publique destinée à expliquer la situation aux villageois s'est déroulée dans un climat détestable,* poursuit René Valorge. *Des personnalités locales du Front national se sont invitées, récupération politique oblige, et des propos xénophobes odieux ont été tenus, des propos qui font peur, vraiment.* » À un mois de l'arrivée des « Calaisiens » à

Saint-Denis-de-Cabanne, alors qu'un comité citoyen s'est créé pour que l'accueil se passe au mieux, le maire redoute aujourd'hui que des dérapages orchestrés par des personnes venues de l'extérieur n'aient lieu aux abords du CAO.

À Saint-Hilaire-du-Rosier, commune de 2 000 habitants de l'Isère, le dérapage a d'ores et déjà eu lieu. La semaine passée, des coups de feu ont été tirés contre le futur CAO de la ville, qui accueillera sous peu 60 migrants. « *Dès que l'on m'a informé de l'arrivée de migrants à Saint-Hilaire, j'ai tenu à faire tout ce qu'il fallait pour que cela se passe bien,* souligne le maire, Olivier Feugier. *Mais, malgré*

toute la bonne volonté du monde, je crois que la méthode, à savoir imposer les choses aux communes sans concertation et donc sans pédagogie, dans le climat actuel, entraîne des réactions totalement folles chez une partie de la population. »

Si certains maires restent décidés à faire en sorte que l'installation temporaire de migrants se déroule dans de bonnes conditions, d'autres, ailleurs en France, montent aujourd'hui au créneau pour s'opposer à cette décision de l'État. Pour Vanik Berberian, président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), ce refus s'explique notamment par une addition « *un peu trop salée* » que paient quotidiennement les maires des petites communes : « *La coupe est pleine. La loi NOTRe, la baisse des dotations de l'État, et maintenant ça... Les maires ne sont pas associés à cette décision, ils sont épuisés par leur charge, parce que trop de choses leur tombent dessus en même temps. Je crois qu'ils n'ont juste pas envie de se coltiner une surcharge de plus.* » ■

par Cerise Rochet E@CeriseRoc_T

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

« *La coupe est pleine. "Les maires ne sont pas associés à cette décision, ils sont épuisés par leur charge VANIK BERBERIAN, PRÉSIDENT DE L'AMRF*



Une bénévoles : « J'en ai vu des évacuations en trois ans, mais celle-là, je la sens mal... »

DANS UN FROID piquant, accroupi au milieu des détritiques, un groupe d'hommes déplace avec stratégie des bouchons en plastique sur le sol, comme un jeu de go pour tromper le temps. Tous les mètres, dans ce dédale immense de tentes et de baraquements, des feux de bois brûlent dans des âtres de taule pour réchauffer les milliers de mains glacées. À quelques jours du démantèlement de la « jungle » de Calais, où vivent 6 500 migrants maximum selon le dernier comptage, mardi, de la préfecture du Pas-de-Calais, la vie s'étire dans les longues heures du quotidien. À en juger par leurs réactions, de nombreux migrants ignorent l'opération policière. Tout autant que la décision, mercredi, du Conseil d'État d'ordonner l'expulsion de 72 commerces illégaux dans la « jungle ». Chez les autres, observe un travailleur social, « on sent soit du déni, soit du fatalisme, soit une volonté redoublée de passer en Angleterre, dans tous les cas beaucoup de stress ».

« *Jungle finish, jungle finish!* », s'exclament soudain des migrants au passage de deux femmes en chasuble Médecins du monde (MDM). Les deux bénévoles les ont informés quelques minutes plus tôt de l'évacuation à venir, sans connaître la date. Dans « le flou », les bénévoles maraudent dans le bidonville pour recommander quelques précautions de base. « *Garder leurs papiers sur eux en permanence et un sac avec les affaires auxquelles ils tiennent* », explique l'une d'elles. Son autre mission du jour : leur donner les consignes de sécurité en vue des éventuels débordements : voies de passage des ambulances, emplacement des extincteurs, numé-

ros d'urgence, etc. « *J'en ai vu des évacuations en trois ans* », dit « une ancienne » de Médecins du Monde, « *mais celle-là, je la sens mal...* » Comme d'autres, elle craint des violences d'autant plus fortes que les migrants sont déterminés à « *résister* », galvanisés par « *une grande colère* ».

Pour Yannick Le Bihan, directeur des opérations France de MDM, seuls « *3 000 seraient prêts à partir dans les bus* » vers les différents centres d'accueil et d'orientation (CAO) de France. « *Où iront tous les autres?* » interroge-t-il. Sans doute là où est aujourd'hui le millier de migrants déjà parti ces jours derniers : dans des campements disséminés dans la région mais aussi en Allemagne et en Belgique, « *pour se cacher... avant de revenir* », prédit François Guennoc, vice-président de l'Auberge des migrants.



La question des mineurs

« *Démantèlement ou non, moi je reste ici, je veux passer en Grande-Bretagne* », répète Jabrail Khan, un jeune Pakistanais présent dans la « jungle » depuis deux mois. « *Évidemment qu'on va tous revenir : Calais restera toujours la ville la plus proche de l'Angleterre!* », crie un autre réfugié. Associations, policiers et même État

ne sont pas dupes de ces retours annoncés. Même si « *l'étanchéité* » de la frontière vers la Grande-Bretagne, avec le renfort policier et l'édification de clôtures barbelées sur une large zone de Calais ne permet plus que « *5 à 7 passages clandestins par jour au lieu de 300 il y a quelques mois* », estime une source portuaire, « *Calais restera un point de passage important* ». « *Il y a un phénomène d'aspiration, explique un policier de la région. Les migrants continuent d'arriver quotidiennement car Calais est maintenant perçue comme la porte principale d'accès aux services humanitaires et aux droits des migrants.* »

C'est pourquoi les associations veulent le maintien sur la zone du centre d'accueil provisoire (CAP) de l'État, avec ses 1 500 places dans des conteneurs, et du centre Jules-Ferry, qui héberge 400 femmes réfugiées et leurs enfants. Car pour les associations, « *conserver un lieu d'accueil est non seulement plus humain mais aussi plus sécuritaire et plus facile à gérer s'ils sont tous au même endroit plutôt qu'éparpillés à droite et à gauche* », estime François Guennoc. Or l'État qui prévoyait de conserver ces structures d'accueil il y a seulement quelques semaines, a, semble-t-il, changé d'avis en voulant « *tout démanteler* ». C'est un des points de désaccord qui a soulevé la colère, ces jours derniers, des associations. Toutes sont favorables au démantèlement, car « *la situation humanitaire actuelle dans le bidonville n'est pas tenable* », souligne Jean-Christophe Combe, directeur général par intérim de la Croix-Rouge française, « *mais pas selon les modalités choisies* ». L'autre point de blocage, pour le monde associatif, est

la question des mineurs isolés, dont « la prise en charge ne fait l'objet, à quelques jours du démantèlement, ni de solutions ni de garanties de la part de l'État », s'indigne Grégoire, un bénévole de Médecins sans frontières (MSF).



Les bénévoles de l'association L'auberge des migrants livrent 2 500 repas par jour à Calais. Photo : SÉBASTIEN SORIAN ÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

Dans la « jungle », face au centre accueil mineurs isolés étrangers (Camie), plusieurs gamins font la queue pour tenter d'obtenir des informations. Ils seraient ici 1 300 mineurs

isolés, selon le dernier comptage, mercredi, de France terre d'asile. Selon la Croix-Rouge, seuls quelque 200 seraient éligibles au regroupement familial en Grande-Bretagne. « Que deviendront les autres ? », interroge un bénévole. Pas de réponse. Face à « toutes ces inconnues », la dernière réunion à Beauvau, mardi, avec les représentants des différentes associations, a « creusé les divergences et l'incompréhension », témoigne Thierry Kuhn, président d'Emmaüs. « Pour faire un vrai démantèlement humanitaire, il faut que de bonnes conditions soient réunies et donc plus de temps ». C'est pourquoi onze associations ont déposé jeudi matin un référé devant le tribunal administratif de Lille, « pour suspendre le démantèlement », le temps d'établir « un diagnostic complet, partagé et personnalisé » de chaque migrant pour « une prise en

charge adaptée à sa situation et son avenir ».

Pour tenter de pacifier les tensions, le préfet Jean Aribaud et le président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Jérôme Vignon, viennent de reprendre du service. Auteurs d'un rapport en 2015 sur la situation migratoire dans le Calais pour le ministre de l'Intérieur, ils ont aujourd'hui la tâche de faire coïncider les impératifs de l'État avec les exigences des associations. « Le but est de trouver des propositions pour tous tirer dans le même sens, tout en trouvant le tempo raisonnable », explique Jean Aribaud.

■

par Delphine De MallevoÛe



L'épineuse répartition des migrants en région

DES ANNONCES à la réalité... L'évacuation du bidonville de Calais constitue un défi majeur pour les autorités. Il y a d'abord le cas prioritaire des mineurs isolés. Ils seraient 1 300, selon les associations. Et la Grande-Bretagne ne montre guère d'empressement à les accueillir. Il faudra donc les répartir dans les départements, compétents pour la protection de l'enfance.

Problème soulevé à l'Assemblée des départements de France : « *Ils sont déjà 10 000 mineurs étrangers isolés sur le territoire, pour un coût estimé de 50 000 euros par an et par enfant. Les structures sont saturées. L'État ne paie que les cinq premiers jours et laisse ensuite tout à la charge de la collectivité locale. On en est à mettre des enfants à l'hôtel. Placés dans les familles, ils ne restent pas longtemps. Surtout s'ils aspirent à rejoindre les leurs en Grande-Bretagne. Beaucoup sont seulement présumés mineurs. Comment va-t-on faire ?* » Un préfet l'assure : « *La plateforme de répartition des mineurs créée sous Taubira est déjà asphyxiée.* »

Toute « sous-traitance » semble improbable

Si l'on en croit les chiffres officiels, l'ensemble des migrants de Calais, majeurs et mineurs, représenteraient aujourd'hui de 5 700 à 6 500 personnes. Elles étaient 10 000 il y a un mois. Où sont passés les « absents » ? Quelques centaines ont été reconduits à la frontière. Mais l'essentiel pourrait bien avoir rejoint les grandes villes « *pour se fondre dans la masse en attendant de retenter un passage vers l'Angleterre quand la situa-*

tion sera plus calme », spéculent un policier.

Ces départs « spontanés » devraient, à tout le moins, faciliter l'opération de « déconstruction » du camp. Mais il ne faut pas négliger les 2 000 à 3 000 migrants déjà installés en Île-de-France. Car le « schéma de mobilisation de places d'hébergement » en région, préparé par l'Intérieur et révélé par *Le Figaro* le 13 septembre, inclut aussi ce contingent.

Où va-t-on orienter toutes ces personnes ? Le plan Cazeneuve envisage bien quelques expulsions. Mais elles ne seront réalisables que si les pays d'origine acceptent de reprendre leurs ressortissants. Les laissez-passer consulaires arrivent, pour l'heure, au compte-gouttes. Des places ont été réclamées dans les centres de rétention administratifs (CRA), à toute fin. Mais c'est le juge qui décidera, au vu de la régularité de la procédure. Et il ne dit pas toujours oui.

Pour ceux des migrants entrés en Europe par un autre pays que la France, les règles de l'accord de Dublin imposent qu'ils soient renvoyés vers le pays de premier accueil. À charge pour l'Italie, la Grèce, la Hongrie ou l'Autriche, par exemple, d'effectuer la reconduite hors des frontières de l'Union. Mais ces pays sont déjà tellement englués dans leurs propres difficultés que toute « sous-traitance » semble improbable. Il faut être deux pour « dubliner ». Or la France est bien seule dans cette affaire.

Déjà, le ministère de l'Intérieur a fait discrètement savoir aux associations qu'il ne s'engagerait pas dans la voie

improbable des expulsions au titre des accords de Dublin. Pour la simple et bonne raison que Paris veut à tout prix rendre « attractive » sa proposition faite aux migrants de Calais d'accepter l'asile en France. François Hollande ne s'est-il pas engagé à accueillir sur deux ans plus de 30 000 déracinés issus de Syrie, d'Irak ou d'Érythrée ? Le « pays des droits de l'homme » n'a honoré, à ce jour, qu'un dixième de ses engagements au titre de cette offre humanitaire.

Les migrants de Calais seront donc orientés d'abord vers les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Mais ceux-ci sont déjà pleins, sachant que la France a dû faire face en 2015 à 80 000 demandes d'asile. Des demandes en passe d'atteindre les 100 000 cette année ! Pour 30 000 places dans les Cada tout au plus. Les autres demandeurs sont, pour l'essentiel, hébergés au prix fort dans des hôtels.

Le gouvernement se replie donc sur les centres d'accueil et d'orientation (CAO), censés accueillir les migrants durant 3 à 6 mois. Ces structures ont émergé en région depuis 2015, souvent sur des sites inoccupés, comme certains centres de vacances. Les CAO comptaient 3 000 places fin août. Beauvau en espérait 1 093 de plus « *d'ici à la fin octobre* » et encore 8 200 « *d'ici à la fin de l'année* ». Pour un total espéré de 12 999 places.

À la veille du démantèlement de Calais, le gouvernement évoque de nouvelles places par milliers. Mais il entretient l'ambiguïté entre les objectifs affichés et les lits réellement disponibles. Le démantèlement de la

« jungle » vient d'être reporté au 24 octobre. De quoi nourrir une certaine perplexité. ■

par Jean-Marc Leclerc J@Leclercjm



CARNET

Sébastien Delot nommé directeur du LaM

VILLENEUVE-d'ASCQ. Sophie Lévy a quitté le musée villeneuvois en juillet. Dès l'annonce de son départ pour prendre la direction du musée des Beaux-Arts de Nantes, les candidatures ont afflué sur le bureau de la MEL. Composé notamment d'élus, de personnalités qualifiées, le jury en a auditionné cinq et son choix s'est finalement porté sur Sébastien Delot. Conservateur du patrimoine,

docteur en histoire de l'art contemporain, Sébastien Delot est aussi diplômé de l'ESSEC, grande école de commerce. Il a exercé plusieurs postes à responsabilités au sein d'institutions muséales. Il a travaillé pendant un an avec l'équipe du Louvre d'Abu Dhabi, puis, en 2015, a rejoint le musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne (le MAMC). Âgé de 40 ans, le nouveau

directeur-conservateur arrivera à Villeneuve-d'Ascq en janvier. Il n'aura pas trop de temps pour s'atteler à la préparation de la nouvelle grande exposition, prévue en 2019. Développer le parc de sculptures, donner une place nouvelle à la création contemporaine... Telles devraient être ses premières missions. V. B. ■



POLITIQUE NATIONALE

Primaire : un premier débat technique et tendu

Sur les questions économiques, les échanges ont été vifs et précis. Les candidats ont évité le pugilat mais ont multiplié les piques contre Sarkozy.

Très attendu, le premier débat télévisé de la primaire de la droite et du centre jeudi soir n'a pas déçu, même s'il a été par instants, sur les questions économiques et sociales, très technique. Les échanges ont été rythmés. D'emblée, Jean-François Copé a donné le ton, attaquant Nicolas Sarkozy, l'accusant de ne pas avoir fait « la rupture » promise. Lui a dit vouloir « reprendre le flambeau de la rupture » pour « réformer non pas référendum mais par ordonnance. » Alain Juppé, lui, s'est posé comme celui qui pouvait apporter aux « inquiétudes » des Français des « réponses concrètes et efficaces » avec un « Etat fort », la « lutte contre le fléau qu'est le chômage de masse », en « levant les obstacles à la création d'emploi pour les entreprises ». Nicolas Sarkozy, lui, rappelant - en attaquant au passage François Hollande - qu'il avait traversé « la crise la plus violente depuis 1929 » - manière de justifier les manquements de son quinquennat pointés par Jean-François Copé - a promis « une alternance forte, énergique, immédiate, concrète » pour lutter contre le « déclassement ». Bruno Le Maire a proposé « le renouveau » - « si vous voulez continuer comme avant, vous avez tout ce qu'il faut sur ce plateau ! » a-t-il taclé. Nathalie Kosciusko-Morizet s'est présentée comme « une droite de progrès » et Jean-Frédéric Poisson, le « retour au bon sens ». François Fillon, lui, a essayé de se distinguer non pas en proposant des réformes mais « une transformation économique et so-

ciale profonde » pour « le plein-emploi », souhaitant être « un président de courage, de vérité, d'action et d'honnêteté. » Une allusion aux affaires.

Bref, les challengers dans ce débat ont multiplié les piques contre un Nicolas Sarkozy très tendu et qui a tenu à rappeler qu'ils avaient gouverné « ensemble ». Manière de les renvoyer à un statut de « collaborateur ». L'ex-chef de l'Etat a aussi misé sur la « légitimité », quand il a été interrogé sur la réforme des retraites qu'il propose, lui qui veut reculer l'âge légal de la retraite à 64 ans, quand tous les autres proposent 65 ans. Une façon de sous-entendre que lui, sait ce que signifie réformer.

S'attaquer frontalement

Les retraites, c'est d'ailleurs le seul moment où Alain Juppé s'est tourné vers Nicolas Sarkozy, quand les deux principaux rivaux se sont soigneusement ignorés durant ce débat. Les deux avaient trop à perdre à s'attaquer frontalement. C'est sur la fiscalité, les 35 heures et les fonctionnaires que les échanges ont été les plus animés. Nicolas Sarkozy, sans, toutefois, cibler nommément Alain Juppé qui souhaite l'augmenter, s'est dit opposé à la hausse de la TVA. « François Hollande l'a fait, on ne va pas continuer la même politique ! » a cinglé l'ex-chef de l'Etat. Mais il s'est vu rétorqué par un Jean-François Copé toujours très offensif qu'il « faut être co-

hérent, c'est ce que nous avons voté, d'ailleurs en fin de quinquennat ». Tous ont aussi suggéré que la baisse de 10 % de l'impôt sur le revenu proposée par Nicolas Sarkozy était électoraliste. Et Alain Juppé mais plus encore François Fillon ont justifié une politique davantage tournée vers les entreprises, avec pour objectif, le « plein-emploi ». Sur les fonctionnaires, Bruno Le Maire a, comme souvent dans ce débat, essayé de mettre le public de son côté, s'amusant : « je vous rassure, je ne veux pas supprimer les fonctionnaires... physiquement. Je suis pacifique ! » Mais la question a exaspéré Nicolas Sarkozy, qui s'est vu ciblé, en particulier par Jean-François Copé, sur la baisse des effectifs de sécurité.

De même sur les 35 heures, il a été accusé de n'être pas allé assez loin et sa proposition de laisser les entreprises négocier la sortie des 35 heures tout en remettant les heures supplémentaires défiscalisées a été raillée par François Fillon : « ça ne fonctionne pas ! » « Je ne serai pas la Martine Aubry de la droite ! » a envoyé l'ex-chef de l'Etat.

Jean-Frédéric Poisson comme Nathalie Kosciusko-Morizet ont tranché avec des voix différentes. En passant au régalién, tous les sourires se sont figés au sujet des affaires. Les épines de cette primaire.

Plus d'informations sur lesechos.fr ■

par Isabelle Ficek



Le vote des cadres se droitise

Le Cevipof a passé au crible leurs intentions de vote à la présidentielle. Alain Juppé séduit, Marine Le Pen fait une percée, François Hollande décroche.

Combien de cadres ont regardé le débat de la primaire de la droite jeudi soir ? En tout cas, ils sont plus nombreux qu'en 2012 à avoir l'intention d'apporter leur suffrage de ce côté de l'échiquier politique lors de l'élection présidentielle d'avril prochain, selon une étude du Cevipof réalisée à partir de son enquête électorale récurrente sur 2017. « L'ensemble des votes en faveur de tous les candidats de la droite et de l'extrême droite passe de 59 % en 2012 à 70 % en 2017 », note son auteur, Luc Rouban, directeur de recherche au CNRS. Il rappelle qu'il y a quatre ans, « si 35 % avaient choisi Nicolas Sarkozy, un peu moins du tiers avait néanmoins voté en faveur de François Hollande » au premier tour. La droitisation s'avère plus marquée chez les retraités. Mais chez les actifs aussi, le vote en faveur de la droite est à la hausse.

Alain Juppé est le grand favori dans cette catégorie de la population aussi pour 2017. Le maire de Bordeaux frôle la majorité dans le privé sans Emmanuel Macron, selon l'enquête du Cevipof. Il y séduit 49,7 % des cadres (49,3 % des actifs). Dans le public, il reste premier, avec 37,5 % des intentions de vote, actifs et retraités confondus. Si Emmanuel Macron se présentait, comme il en a, semblait-il, l'intention, Alain Juppé perdrait 10 points à 39 %, dans le privé, et 7,5 points dans le public. mais resterait largement en tête. Le leader de

En marche est crédité par le Cevipof de 19 % des intentions de vote chez les cadres du privé (19,8 % des actifs) et 15,2 % chez ceux du public (15,2 % des actifs).

Nicolas Sarkozy, lui, en revanche, ne profite pas de la droitisation des cadres. Il baisse dans toutes les catégories (de 35 % en 2012 à 27 % pour 2017 chez ceux du privé et de 24,4 % à 17,3 % chez ceux du public) et se place loin derrière Alain Juppé.

De Sarkozy à Le Pen

Autre enseignement de cette enquête, le vote des cadres se déporte vers l'extrême droite. « La fluidité entre les électors de Nicolas Sarkozy et de Marine Le Pen se confirme dans le fait que 37 % des cadres actifs du privé qui pourraient voter pour elle avaient voté en faveur de l'ancien chef de l'Etat en 2012 », souligne Luc Rouban. L'enquête du Cevipof montre que désormais, le FN n'exerce plus autant qu'avant un effet repoussoir auprès des cadres.

Les intentions de vote des cadres pour le premier tour de l'élection présidentielle

		Cadres du privé		Cadres du public*	
En cas de candidature de Nicolas Sarkozy					
Marine Le Pen	2012	8	11,4		
	2017	17,3		20,8	
Nicolas Sarkozy	2012	35		24,4	
	2017	27		17,3	
François Hollande	2012	30,6		36	
	2017	14,5		21,4	
En cas de candidature d'Alain Juppé et d'Emmanuel Macron en 2017					
Marine Le Pen		15,4		18	
			39		29,8
Alain Juppé			10		15
			19		15,2
François Hollande					
Emmanuel Macron					

* HORS ENSEIGNANTS * LES ECHOS * / SOURCE : CEVIPOF

C'est encore plus vrai pour les cadres du public, avec une petite réserve puisque l'étude n'inclut pas les enseignants. Leur centre de gravité reste bien sûr plus à gauche, mais le vote en faveur du Front national y atteint 20,8 % (+ 9,4 points) contre 17,3 % dans le privé. C'est toutefois moins que pour l'ensemble de l'électorat qui serait prêt, selon les sondages, à voter à au moins 26 % pour Marine Le Pen selon le Cevipof.

La contre-performance de François Hollande est notable. Selon l'étude, il diviserait son score par deux dans le privé où 14,5 % des cadres interrogés affirment vouloir voter pour le chef de l'Etat contre 30 % en 2012. Dans le public, la chute serait du même ordre, à 21,4 % contre 36 %. Et encore, c'est dans le cas où il aurait en face de lui au premier tour Nicolas Sarkozy. ■

par Leïla De Comarmond



Fricoteaux soutient Juppé !

Neuf élus UDI de l'Aisne font partie des 600 cosignataires d'une tribune publiée dans Le Monde par Jean-Christophe Lagarde, président du parti centriste, pour annoncer leur soutien à Alain Juppé pour la primaire de la droite et du centre. Au premier rang figure le président du conseil départemental Nicolas Fricoteaux. « Il faut que les choses soient dites pour donner davantage de crédit au candidat que l'on souhaite accompagner », s'est-il justifié hier. Après, le président de l'Aisne avoue que ce choix s'est fait « entre élimination et adhésion car l'on n'est forcément pas en phase à 100% », avouant avoir hésité au départ entre Alain Juppé et François

Fillon. « Mais, celui qui a la base la plus large et le plus de crédit pour rassembler, c'est bien Alain Juppé. » C'est essentiel aux yeux de Nicolas Fricoteaux : « Si vous partez avec une base étriquée, il n'est pas facile de réformer. Or, pour l'économie et l'emploi, Alain Juppé saura prendre les mesures qui s'imposent et seront admises par cette large base. En ne faisant qu'un mandat, il mettra en œuvre les réformes nécessaires. »

Imité par huit élus axonais

On retrouve deux autres élus du Département, Pascal Tordeux (aussi

conseiller municipal de Soissons) et François Champenoise (aussi maire de Cuisy-en-Almont) ; des conseillers régionaux, Dominique Moysse et Monique Ryo (maire-adjoint de Saint-Quentin) ; des maires, Patrick Dumaire (Juvigny), Sébastien Manscourt (Hartennes-et-Taux) et Ernest Templier (Chassemy) ainsi que Dominique Ignaszak, président de la communauté de communes Chauny-Tergnier. Frédéric Gouis ■



Martine Aubry « n'a pas envie que la gauche perde »

POLITIQUE : La maire PS de Lille, Martine Aubry, a déclaré jeudi n'avoir « pas envie que la gauche perde » la prochaine élection présidentielle. « Pendant cinq ans, quand j'avais vraiment des désaccords, je les ai dits. Aujourd'hui, quand j'entends

la droite, je n'ai pas envie que la gauche perde. Je sais que ce sera très dur. Mais je ne peux pas me résoudre à ce que mon pays peu à peu dérive vers les idées qui sont celles du Front national », a-t-elle déclaré lors de sa conférence de presse de rentrée. Elle

n'a pas explicitement déclaré soutenir François Hollande, mais tout laisse à penser qu'elle le fera. ■

par Grégoire Poussié

